

Référendum en Turquie : deux poids deux mesures au profit de l’intérêt impérialiste

**Le dimanche 16 avril 2017, les Turcs ont voté par une courte majorité en faveur de l’introduction d’un système présidentiel. Par voie de conséquence le chemin est ouvert pour faire passer dans les faits la réforme constitutionnelle contestée du Président turc Recep Tayyip Erdoğan.
Depuis des semaines les médias établis ont fortement critiqué le système présidentiel proposé et le ton n’a pas beaucoup changé après le résultat du référendum.
Voici quelques gros titres actuels à ce sujet :**

Le dimanche 16 avril 2017, les Turcs ont voté par une courte majorité en faveur de l’introduction d’un système présidentiel. Par voie de conséquence le chemin est ouvert pour faire passer dans les faits la réforme constitutionnelle contestée du Président turc Recep Tayyip Erdoğan.
Depuis des semaines les médias établis ont fortement critiqué le système présidentiel proposé et le ton n’a pas beaucoup changé après le résultat du référendum.
Voici quelques gros titres actuels à ce sujet :

Basler Zeitung : « Erdoğan veut prolonger l’état d’urgence »
Die Zeit : « Mort à la république turque »
Welt : « Erdoğan veut mettre la peine de mort à l’ordre du jour »
Handelsblatt : « Pouvoir unique pour Erdoğan »
Selon Reinhard Baumgarten, le correspondant du studio de l’ARD-Istanbul on mettrait à présent « trop de pouvoir avec trop peu de contrôle… entre les mains d’une seule personne. »
Bref : On craint une concentration de pouvoir avec de larges pouvoirs décisionnaires uniquement sur le Président Erdoğan.

Quand les médias occidentaux critiquent fortement le système présidentiel futur de la Turquie, mesure-t-on également avec la même mesure tous les autres systèmes présidentiels existants, surtout ceux des Etats-Unis et de la France ?
Car à côté des Etats-Unis et de la France beaucoup d’autres pays ont un tel système présidentiel, par exemple l’Iran, le Brésil, la Biélorussie, la Moldavie, la Corée du Sud, l’Azerbaïdjan et presque tous les pays d’Afrique et tous les pays d’Amérique latine excepté le Pérou.
Une rapide comparaison va montrer une fois de plus qu’on mesure avec deux poids deux mesures, y compris en ce qui concerne la réforme constitutionnelle en Turquie.
En cas d’abus de pouvoir, le Parlement national français peut relever son Président de la République de ses fonctions au moyen d’une majorité des deux tiers. Pareillement après la réforme constitutionnelle en Turquie, Erdoğan pourrait être mis devant un tribunal correctionnel ou être relevé de ses fonctions au moyen d’une majorité de deux tiers du Parlement national. Dans ce cas, de nouvelles élections auraient lieu.
En ce qui concerne la concentration du pouvoir : par la réforme, Erdoğan deviendrait chef de gouvernement et chef de l’Etat en une seule et même personne. Certes ceci lui permet d’édicter des décrets sans consentement du Parlement, mais ce dernier peut voter une loi correspondante et ainsi abroger ce décret. Aux Etats-Unis de même le Président a le droit de promulguer ce qu’on appelle des « Executive Orders », c’est-à-dire des décrets sans consentement du Congrès, qui est le pouvoir législatif. Certes le Congrès peut abroger un décret par une nouvelle loi, mais le Président des Etats-Unis peut y opposer son veto, ce qui, par la suite, ne peut être annulé que par une majorité des deux tiers.
Le décret probablement le plus connu et le plus controversé est l’Executive Order numéro 13 224 du Président des Etats-Unis George W. Bush, qui a été promulgué sans vote parlementaire. Il permet, dès les attaques terroristes du 11 septembre 2001, l’intervention mondiale des Etats-Unis contre des organisations terroristes sans consentement du Congrès.
Tandis que les médias établis et des politiciens ont parlé de l’« établissement d’une dictature » en Turquie, on n’a jamais vraiment critiqué le système présidentiel des Etats-Unis. Mais comme l’a affirmé la BBC en avril 2014 en se référant à une étude de l’Université de Princeton, les Etats-Unis seraient « une oligarchie et non une démocratie. » « Les Etats-Unis seraient dominés par une élite riche et puissante », a expliqué la BBC de façon logique. Les auteurs de l’étude, les professeurs Martin Gilens et Benjamin Page ont décelé que peu de personnes super-riches dirigent la politique aux Etats-Unis, tandis que l’Américain moyen n’a que peu de pouvoir pour influencer la politique.

Encore un mot pour finir, au sujet de la liberté de la presse : tandis que la liberté de la presse en Turquie est sans cesse critiquée de toutes parts dans les principaux médias occidentaux, ceux-ci ne relatent pas les restrictions réelles de la liberté de la presse en Occident. Car toutes leurs informations sont entièrement dictées par seulement trois agences de presse dans le monde. Vous trouverez des détails dans l’émission « Un monde – trois agences de presse ».

Cette petite vue d’ensemble montre clairement une fois de plus qu’il y a dans les médias deux poids, deux mesures. Tout dépend de savoir si le chef de l’Etat d’un pays se soumet ou non à la prétention américaine de diriger avec un pouvoir impérialiste. Si on se soumet, tout ce qu’on diabolise et qu’on combat chez l’autre est accepté.
Sachant cela, tous les pas et toutes les décisions de Recep Tayyip Erdoğan devraient être observés et jugés de façon tout à fait neutre.

**de pb**

**Sources:**

<http://bazonline.ch/ausland/europa/die-ersten-wahllokale-sind-geoeffnet/story/11302158>
[www.zeit.de/politik/ausland/2017-04/verfassungsreferendum-tuerkei-recep-tayyip-erdogan-akp-chp](https://www.zeit.de/politik/ausland/2017-04/verfassungsreferendum-tuerkei-recep-tayyip-erdogan-akp-chp)
[www.handelsblatt.com/politik/international/referendum-in-der-tuerkei-absolute-macht-fuer-erdogan/19676274.html](https://www.handelsblatt.com/politik/international/referendum-in-der-tuerkei-absolute-macht-fuer-erdogan/19676274.html)
<https://www.welt.de/politik/ausland/article163748574/Erdogan-will-Todesstrafe-auf-Tagesordnung-setzen.html>
[www.tagesschau.de/ausland/erdogan-referendum-101.html](https://www.tagesschau.de/ausland/erdogan-referendum-101.html)
[www.srf.ch/news/international/opposition-zweifelt-ausgang-der-abstimmung-an](https://www.srf.ch/news/international/opposition-zweifelt-ausgang-der-abstimmung-an)
<https://de.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A4sidentielles_Regierungssystem>(Karte der Länder)
[www.srf.ch/news/international/diese-aenderungen-sieht-erdogans-neue-verfassung-vor](https://www.srf.ch/news/international/diese-aenderungen-sieht-erdogans-neue-verfassung-vor)
<https://turkishpress.de/news/politik/10-01-2017/tuerkei-das-angestrebte-praesidialsystem-ein-vergleich>
<https://de.wikipedia.org/wiki/Executive_Order>
[www.mdr.de/nachrichten/politik/ausland/hintergrund-executive-order-us-praesidentendekret-100.html](https://www.mdr.de/nachrichten/politik/ausland/hintergrund-executive-order-us-praesidentendekret-100.html)
Ganser, Daniele. Illegale Kriege: Wie die NATO-Länder die UNO sabotieren. Eine Chronik von Kuba bis Syrien (German Edition)( Kindle-Position 416). Orell Füssli Verlag. Kindle-Version

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.